

DELIBERATION N°2026/58

Conseil municipal du mardi 13 octobre 2026

Date de convocation du conseil municipal : 8 octobre 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire de séance : Franck BERARD

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Yann DEVILLE,

Membres excusés : Pascal MORET donne pouvoir à Constance Dousset ; Cyril JACOUTON donne pouvoir à Jérôme Muller ; Delphine OLIVIER donne pouvoir à Anne-Marie Rozier ; Raphaël POCCACHARD donne pouvoir à Franck Bérard ; Vanessa MORISSEAU donne pouvoir à Yann Deville

Membres absents : -

Objet : Charte du bénévole (majeur) de la Médiathèque
--

Le rapporteur expose que la Médiathèque propose une nouvelle charte pour encadrer la participation de ses bénévoles (majeurs) aux activités de l'établissement. Son adoption est proposée au conseil municipal.

Elle prévoit notamment un remboursement des frais de déplacement en cas de formation.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Considérant l'objectif de favoriser la participation des habitants aux événements et activités des services culturels,

Considérant le projet de charte annexé à la présente délibération,

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

ADOpte la Charte de coopération du médiathécaire bénévole, associant la commune de Pollionnay et les bénévoles intervenant auprès de la Médiathèque de Pollionnay,

AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut son représentant, à signer ladite charte avec les bénévoles de la médiathèque,

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Philippe TISSOT
Maire

Transmission en préfecture le 14 octobre 2026
Publication sur le site internet le 14 octobre 2026

